

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 20 (1974)
Heft: 9

Rubrik: Le courrier de nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A CEDER à Montreux

encore quelques appartements de 2 et 3 p. dans immeuble résidentiel. Vue imprenable. Situation élevée. Prix avantageux.
S'adresser à MANDATARIA, St-Pierre 3, Lausanne (Suisse) tél. : 20-76-71.

Le courrier de nos lecteurs

Monsieur le Directeur,
Citoyen franco-suisse, double nationalité, abonné à votre journal par l'intermédiaire de la Société Franco-Suisse de Vichy dont je suis membre, j'ai lu avec plaisir dans votre numéro 3 de mars 1974, une rubrique « Activité des sociétés de Lyon », page 14, la nomination du grand sportif Jean-Marie Muller comme chevalier de l'Ordre national du mérite français.

Sans orgueil de ma part, je serais heureux et honoré que vous puissiez faire connaître aux Suisses du monde entier abonnés, les décorations identiques que le gouvernement français m'a décernées.

M. Jean Guignat (65 ans), ingénieur en contrôle d'armement, double national, originaire de Corsier (Genève). Décoré : chevalier de l'ordre du mérite national et Officier des palmes académiques, par le ministre Pierre Ferri et de toutes les personnalités civiles, sportives et militaires à l'Hôtel de Ville de Vichy ; le Consul de Suisse de Lyon, excusé, s'était fait représenter, au nom du Gouvernement fédéral, par M. Melli, président de l'Amicale franco-suisse de Vichy.

En plus de cela, je me permets de vous informer que je suis officier du mérite sportif (médaille d'or), de la médaille d'argent de la Société d'encouragement au dévouement (ayant sauvé deux enfants qui se

noyaient dans le fleuve l'Allier à Vichy), médaille d'or de la Ville de Vichy.

Je suis ancien champion de France d'escrime (FSGT et UFOLEP) 1re série, international, arbitre international d'épée et gagnant de nombreux tournois en France et de celui de Viemeen (Autriche).

En retraite actuellement à Vichy (française et Suisse), je m'occupe :

— Président de la Société d'Entraide de l'Ordre National du Mérite (département de l'Allier).

— Président d'honneur de la Société d'escrime de Vichy et de la Ligue Académique de Clermont (63).

— Membre d'honneur de la Fédération Française d'Escrime (Paris).

— Vice-président d'honneur des « Parisiens de Vichy ».

— etc.

M. Jean-André Guignat,
23, rue G.-Clemenceau,
03300 Cusset.

Bravo, cher compatriote, et toutes nos félicitations pour ces nombreuses décorations.

GRAND STOCK
de
**PETITS ROULEMENTS
RADIAUX**
Alésage : 1% à 10%

RMB

**ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S.A.**

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46-54

Une gamme R. M. B.

Huiles

et Graisses

“MOTUL”

Automobiles
et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 352-29-29

au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de **M. Carlo BAUMANN**, président de Proticino, survenue en août dans son cher Tessin.

(Suite et fin de la page 6)

Les buts que nous devons chercher à atteindre doivent en tout cas s'inscrire également dans une collaboration sur le plan international, en soulignant aussi l'importance primordiale de celle qui doit exister entre pays ayant à faire face à de mêmes problèmes, entre voisins, aux destinées finalement bel et bien liées. « La Suisse, disait récemment M. l'Ambassadeur Jolles, dans une conférence prononcée à Genève, la Suisse qui a su défendre ses intérêts vitaux dans d'autres situations par une politique de strict bilatéralisme et qui est bien obligée de garder les moyens d'une telle politique est prête à miser sur la coopération internationale qu'elle considère comme la carte la plus valable. Nous souhaitons qu'elle s'avère être, pour l'ensemble des pays, la voie la plus prometteuse ».

P.D.